



SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

Le droit d'entreprendre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03 février 2016

SIMON ASSOCIÉS conseil de MDSAP sur l'acquisition stratégique du groupe COVIVA

SIMON ASSOCIÉS a conseillé le groupe MAISON DES SERVICES A LA PERSONNE (MDSAP), groupe français leader dans le développement des services à la personne, lors de l'acquisition de 100 % du groupe COVIVA, groupe spécialisé dans le maintien à domicile de personnes âgées ou fragilisées, comptant plus d'une trentaine d'agences et près de 400 collaborateurs.

À PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, **Simon Associés** est un cabinet d'avocats d'affaires ayant son siège et des bureaux secondaires à Paris, Lyon, Nantes, Montpellier, Fort-de-France et Grenoble. Afin de soutenir la croissance de ses clients (PME et ETI, mais aussi grands comptes), il a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé **Simon Avocats**, déployé aujourd'hui à Bordeaux, Le Havre, Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse. A l'étranger, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Chine, aux Etats-Unis, au Brésil, en Indonésie, au Luxembourg, en Belgique, à Chypre, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en République Démocratique du Congo.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une cinquantaine d'avocats, dont 18 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants : Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Technologies de l'information et Propriété intellectuelle.

simonassociés.com
lettredesreseaux.com

SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

Créé en France en 2004, le groupe COVIVA s'est rapidement imposé parmi les leaders en France du maintien à domicile de personnes âgées ou fragilisées, ce qui lui a permis de se développer et de créer un groupe ayant vocation à être tourné vers l'international.

Cette acquisition stratégique vient renforcer le réseau existant MAISON DES SERVICES A LA PERSONNE (MDSAP) qui comprend désormais près de 400 agences en France Métropolitaine et dans les DOM, s'inscrivant ainsi parmi les entreprises leader sur le marché du service à la personne.

MAISON DES SERVICES A LA PERSONNE (MDSAP) était conseillée par l'équipe corporate SIMON ASSOCIÉS emmenée par Cyrille Garnier (associé) assisté de Magalie Modrzyk (collaborateur). François-Luc Simon (associé) est intervenu sur les aspects relevant du droit de la franchise-distribution.

CAPIVAL, avec Sébastien Matykowski (associé) et Antoine Vintzel (directeur), est intervenu en qualité de conseil financier de l'acquéreur.

Les vendeurs étaient représentés par LLCM Avocats avec Olivier de Maison Rouge (associé).

Contacts media

Enderby

Franck Moulins
01 83 64 71 79
fmo@enderby.eu

Damien Piganiol
01 83 64 71 77
dpi@enderby.eu